

Appel pour une Europe solidaire des territoires

Bobigny, le 18 février 2013

L'Europe ne peut plus être l'otage des égoïsmes nationaux et des conservatismes. A travers les choix budgétaires arrêtés par le Conseil européen les 7 et 8 février dernier, c'est le sort des Européens pour les sept prochaines années qui a été engagé, et ce sort doit être conforme aux valeurs de justice sociale et de progrès qui ont inspiré la naissance de l'Union européenne.

Alors que la proposition de Cadre Financier Pluriannuel (CFP) pour la période 2014-2020 est aujourd'hui soumise au Parlement européen, nous en appelons à un budget européen de redressement et de solidarité. Il s'agit ni plus ni moins de parer à la fracturation politique de l'Union, que les Etats membres se condamnent à subir demain s'ils laissent aujourd'hui s'aggraver les inégalités économiques, sociales et territoriales.

Les sept prochaines années doivent être dédiées à la sortie de crise et au renforcement des solidarités. Elles doivent être consacrées à l'accompagnement des restructurations industrielles et les vagues de licenciements qu'elles provoquent, mais aussi à la lutte contre le basculement dans la pauvreté de travailleurs et de familles entières et contre le maintien dans la précarité et la dépendance de tant de nos jeunes, car ces réalités font le lit des populismes, des indifférences et des extrêmes.

Elus européens ou élus locaux mais aussi présidents d'associations de solidarité, c'est depuis le Conseil général de la Seine-Saint-Denis que nous lançons cet appel pour une Europe solidaire des territoires. Solidaires, nous le sommes de cœur avec Gdansk, avec Tottenham ou Belfast, avec tous ces territoires qui ont forgé l'identité sociale de l'Europe et que nous invitons à s'associer à notre mobilisation de terrain. Pour tous ces territoires, l'apport des fonds structurels européens dans les sept prochaines années sera décisif pour lutter contre la pauvreté et impulser la création d'emploi. Le choc social de la fermeture de l'usine PSA à Aulnay témoigne pour chacun d'entre eux de l'urgence d'une solidarité européenne.

Au-delà d'une augmentation conséquente de l'enveloppe globale du CFP, et notamment au profit d'une politique de cohésion qui permet aujourd'hui à bien des territoires d'éviter un décrochage sans retour, nous en appelons à l'augmentation des ressources propres de l'Union européenne. Nous demandons l'affinement des critères d'allocation des fonds européens en fonction des disparités infrarégionales, et la fixation d'un seuil minimal des fonds structurels par région, par an et par habitant, qui permette d'assurer un véritable effet levier sur l'emploi. Nous en appelons également, au-delà de la part du budget allouée au Fonds social européen, à la défense de l'enveloppe du Fonds européen d'aide aux plus démunis, à la sanctuarisation du budget alloué au Fonds européen d'aide aux plus démunis, au maintien du budget du Fonds d'ajustement à la mondialisation et à une aide exceptionnelle aux collectivités accueillant d'importantes populations Roms.

Ces mesures de solidarité, bien que nécessaires, ne ranimeront pas seules l'Europe. Il faut aussi changer les méthodes de travail, incarner la réactivité et le souci des populations frappées par la crise. C'est en ce sens que nous proposons la constitution d'une mission européenne d'intervention qui se rendrait sur le terrain pour analyser l'impact économique et social des restructurations. Cette mission mobiliserait les institutions européennes de Bruxelles et Strasbourg pour définir les projets et trouver les financements nécessaires. Toutes les collectivités territoriales associées au projet auraient la responsabilité du pilotage, afin de garantir une forte réactivité de la réponse publique aux enjeux sociaux et économiques découlant de ces restructurations.

Les décisions prises par l'Union européenne doivent cesser d'être en décalage avec la vie de ses concitoyens. En se rapprochant des populations, l'Union rendra à nos valeurs communes toute leur portée et tout leur avenir.

Signataires :

Stéphane TROUSSEL, Président du Conseil général de la Seine-Saint-Denis

Pervenche BERES, Députée européenne

Alejandro CERCAS, Député européen

Patrick LE HYARIC, Député européen français

Claude DILAIN, Sénateur

Daniel GOLDBERG, Député

Jean-Paul PLANCHOU, Vice-président du Conseil régional d'Ile-de-France

Roberto ROMERO, Vice-président du Conseil régional d'Ile-de-France

Jean-François BAILLON, Vice-président du Conseil général de Seine-Saint-Denis